

## PRESCRIRE SANS LOGICIEL METIER

Le tableau ci-dessous va permettre aux praticien(ne)s qui ne possèdent pas un logiciel métier de mieux cerner les moyens mis à disposition pour prescrire.

	périodes ->	du 1er Nov 2019 au 31 déc 2019	du 1er janv 2020 au 31 janv 2020	à partir du 1er févr 2020
âge à la période concernée				
< 64 ans		modèle papier ancien ou nouveau + PARIS	PARIS	PARIS
64 ans ou plus		modèle papier ancien ou nouveau + PARIS	modèle papier ancien ou nouveau + PARIS	modèle papier nouveau + PARIS

Le nouveau modèle papier sera (est) téléchargeable sur le site de l'inami pour vous permettre d'en faire des copies.

Pour accéder à PARIS, tapez, via votre moteur de recherche, "PARIS prescription"  
Ensuite, choisissez la plate forme eHealth et cliquez sur "Accéder à PARIS".

.... notez que le NISS du patient est à mentionner sans point, ni tiret !  
et cliquez sur "recherche".

Si "PARIS" n'est pas accessible (en cas de force majeure!), vous pourrez toujours en principe employer le modèle papier.

Plus d'informations ? Tapez dans notre moteur de recherche "prescrire un médicament à un patient ambulatoire" et choisissez alors l'INAMI (fgov).